



Compte-rendu Assemblée Générale Extraordinaire Du Jeudi 25 Janvier 2024

Ordre du jour : Election du nouveau Secrétaire du Club

Président de l'assemblée Générale Extraordinaire : M. Jean-Michel Ferrec

Nombre de présents : **21 personnes**

Début de l'assemblée générale extraordinaire : 19h35

I) Introduction :

Le Président explique pourquoi une assemblée générale extraordinaire a été sollicitée suite à la démission de Martine Dorange (Secrétaire) pour cause de raisons personnelles et prendra effet le 31 janvier 2024.

Le Président remercie Martine pour son implication dans la vie du club et son sérieux dans sa tâche de secrétaire.

II) Election du Secrétaire :

Le Président rappelle qu'une sollicitation a été réalisée à l'ensemble des adhérents du club par le biais d'un mail envoyé le 7 janvier 2024 avec un descriptif du poste en pièce jointe.

Le Président indique qu'une seule candidature s'est présentée.

Il s'agit de M. Le Houerou Clément.

Le Président demande s'il y a d'autres volontaires dans l'assemblée. Personne ne s'exprime.

Le Président propose de passer au vote.

Qui souhaite que M. Le Houerou Clément prenne le poste de Secrétaire ?

Pour : 21 Contre : 0 Abstention : 0

M. Le Houerou Clément est élu secrétaire à l'unanimité.



Le Président précise qu'une réunion aura lieu le vendredi 26 janvier 2024 pour réaliser la passation du poste.

III) Divers

Le Président exprime le souhait que le club de tir à l'arc reste un moment de convivialité pour tous et que celui-ci avance dans le bon sens et de façon cordiale afin que les entraînements se passent au mieux et que l'organisation des différents concours à venir soit des plus agréables pour tous.

Le Président rappelle que le prochain concours aura le 7 Avril prochain.

Christophe Momenceau souhaite prendre la parole pour proposer sa candidature au bureau en tant que membre actif.

Le bureau après délibération accepte sa proposition.

L'ordre du jour étant épuisé et n'ayant pas d'autres questions, Le Président déclare la fin de l'assemblée Générale extraordinaire à 20h15.